

Délibération N° 2023-05-02

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 22 mai 2023
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur les demandes d'agrément et de codirections de thèse

➤ La Commission Recherche est consultée pour avis sur les demandes d'agrément suivantes :

- 1 demande d'agrément (ponctuel):

- M. HALLEZ Quentin (MCF) - Doctorant.e : NGUYEN Chloé

Après discussion avec l'assemblée, la Vice-Présidente Recherche propose de répondre **défavorablement** à la demande faite par M. HALLEZ :

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présent.e.s ou représenté.e.s en début séance = 20

Votant.es = 18

Pour le refus de la demande = 18

Contre = 0

Ne prend pas part au vote = 0

Abstention = 0

La Commission Recherche refuse la demande à l'unanimité des présent.es et représenté.es.

- 8 demandes de co-direction :

- M. MIALHE François (MCF) - Doctorant.e : BOSTVIRONNOIS Arthur
- M. AH-PINE Julien (MCF) - Doctorant.e : LEBRETON Noé
- Mme PRIM-ALLAZ Isabelle (PR) - Doctorant.e : AMATO Franscesco
- M. MARTIN Pascal (PR) - Doctorant.e : RETHORE Gaël
- M. BOURGUIGNON David (PR) - Doctorant.e : GINGUENE Stéphanie
- Mme MARTINET Catherine (PR) - Doctorant.e : ATZEMIAN Myrto
- M. DARMONT Jérôme (PR) - Doctorant.e : DIOUAN Alhame
- M. DUVAL Frédéric (PR) - Doctorant.e : ARUTA Davide

La Vice-présidente recherche propose aux élu.e.s d'accepter ces demandes.

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 18 quai Claude Bernard 69365 LYON Cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 73 76 - recherche@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présent.e.s ou représenté.e.s en début séance = 20

Votant-es = 18

Pour = 16

Contre = 0

Ne prend pas part au vote = 2

Abstention = 0

La Commission Recherche accepte les huit demandes à la majorité des présent.es et représenté.es.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 22 mai 2023

La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte



Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN